

# La démographie dans le Puy-de-Dôme

**POPULATION** ■ Le département a gagné 28.000 habitants en dix ans, dont 5.000 dans l'agglomération de Clermont

## Les naissances l'emportent sur les décès

Rassemblant près d'un Auvergnat sur deux, le Puy-de-Dôme se distingue par un nombre de naissances supérieur à celui des décès, à l'inverse de l'Auvergne.

Patrick Bertharion

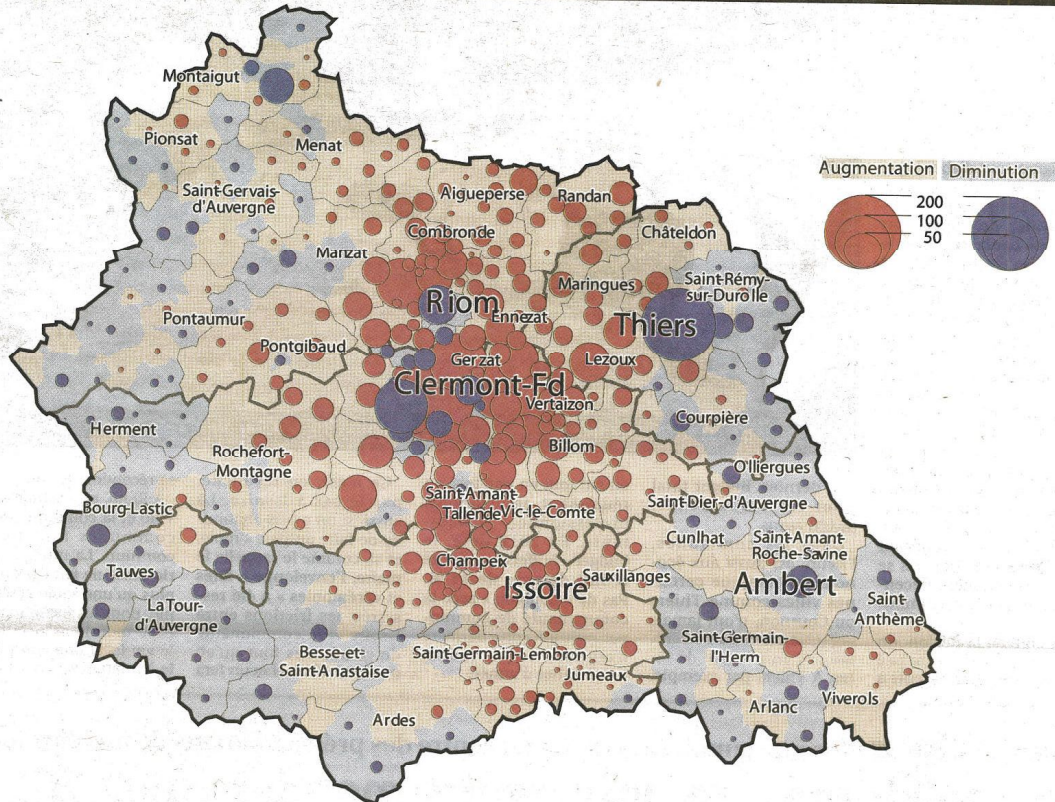
Depuis 1999, le département du Puy-de-Dôme gagne en moyenne 750 habitants grâce aux naissances, alors que l'Auvergne en perd plus de 600. Si on y ajoute les 1.800 nouveaux arrivants, notre département a gagné 28.000 habitants en dix ans.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2010, il compte ainsi 632.311 Puy-dômois, ce qui le place au 37<sup>e</sup> rang des 96 départements de métropole pour sa population. Mais cette hausse reste inférieure à la moyenne nationale (+0,4 % contre 0,6 %). Conséquence : nous n'occupons que la 65<sup>e</sup> place en terme de dynamisme démographique.

**5.000 habitants de plus pour Clermont Communauté**

Comme pour le reste de la région, renforcer l'attractivité de nos territoires est donc un élément crucial. Mais il paraît aujourd'hui illusoire de croire que cette attractivité se répartira harmonieusement sur l'ensemble du département. La densification de population se faisant désormais essentiellement le long d'un couloir centré sur la capitale régionale : plus de 205 habitants au

### Variation annuelle de la population communale sur la période 1999 - 2010



Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2010

km<sup>2</sup> pour l'arrondissement de Clermont, mais moins de 23 pour celui d'Ambert (le seul à voir sa population baisser depuis 1999).

La plus forte hausse re-

vient sans surprise à Clermont Communauté : 9 % en dix ans (soit plus de 5.000 habitants). Vient ensuite les arrondissements d'Issoire et de Riom où le redressement

démographique est significatif sur la période 1999-2010 : +2,2 % pour Issoire, +3,6 % pour Riom. Malgré un score plus modeste (+0,7 %), Thiers renoue avec une croissance dé-

mographique devenue négative entre 1990 et 1999. Enfin, un mouvement qui avait vu, durant des années, des nouveaux habitants s'installer en périphérie de Clermont-

Ferrand s'est inversé : à l'exception de Beaumont, Cournon et Gerzat, toutes les communes de la banlieue clermontoise perdent des habitants ou n'en gagnent aucun. ■

## Quelques communes à la santé démographique insolente

Même si certains élus en dénoncent les effets, l'étalement urbain reste un phénomène qui influence directement la démographie des territoires.

Dans le Puy-de-Dôme, il profite avant tout aux communes situées dans la deuxième couronne clermontoise, ainsi qu'à celles implantées le long de l'A75 (dans une moindre mesure le long de l'A71 et de l'A89).

### Le Grand Clermont, bien sûr

Ce territoire correspond aux périmètres du Grand Clermont, que certains décrivent déjà comme la locomotive économique des prochaines décennies.

Ce couloir, où la densité est la plus forte (100 à plus



**PLUS DENSE.** Le territoire de Clermont Communauté a gagné plus de 5.000 habitants en dix ans. PHOTO NICOLAS

de 200 habitants au km<sup>2</sup>) va actuellement de Combronde à Issoire. Certaines communes y affichent une santé démographique insolente.

**Deux villes passent durablement le cap des 10.000 habitants**

C'est le cas de Pont-du-Château qui caracole en tête depuis dix ans : 1.700 habitants de plus entre 1999 et 2010. De Gerzat aussi : +1,2 %. Ce qui vaut à ces deux communes d'avoir passé durable-

ment le cap des 10.000 habitants.

Pont-du-Château en comptait 10.612 en 2010, Gerzat 10.393. Cournon ne franchit toujours pas, loin s'en faut, la barre symbolique des 20.000 (19.244), même si son essor démographique reste positif (+0,2 % sur dix ans).

À l'opposé, les massifs montagneux du Sancy, du Cézallier, des Combrailles et du Livradois-Forez continuent de se dépeupler en grande partie à cause du vieillissement de la population.

Des dynamiques de peuplement y sont pourtant mises en œuvre avec succès, même si elles n'arrivent pas toujours à compenser le déficit naturel. ■